



**AIB-VINÇOTTE Belgium** - Association sans but lucratif  
ORGANISME DE CONTROLE AGREE - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail  
Siège social : Diamant Building - Boulevard A. Reyers 80 - B-1030 Bruxelles  
Numéro d'entreprise : BE 0402.726.875 - Internet : www.vincotte.com  
 Safety, quality and environmental services  
Contrat géré par : **SIEGE DU BRABANT**  
Business Class Kantorenpark - Jan Olieslagerslaan 35 / B-1800 Vilvoorde  
Tél. : +32(0)2 674.57.11 - Fax : +32(0)2 674.59.59 - E-Mail : brussels@vincotte.be  
Personne à contacter : Mr Johnny Boden , Electricité

• Nos coordonnées  
Rapport N° : AUD / 15 / P036832088 / 00 / FR / 000  
Réf. client :  
Réf. contrat :

A l'att. de : Monsieur Louis Philippot  
Chaussée de Waterloo, 475  
1050 Ixelles (Bruxelles)  
BELGIQUE

• Vos coordonnées  
Ref. : Code PC-RESI : 16 - 2ème visite Vente (1ère visite :  
autre O.A.) - P

• Données d'intervention  
Lieu : Avenue Eudore Pirmez 34 APPT 3EME ETAGE à 1040 ETTERBEEK  
Date : du 31/10/2014 au 07/11/2014  
Effectuée par : Mr. Nicolas Née - Agent 3683 \* +32 (0)478 80.27.03

15001

## PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

### INSTALLATION

Nom : Delacroix Prénom : Loïc  
Adresse : < APPT 3EME ETAGE > : Avenue Eudore Pirmez 34 CP: 1040 Commune : ETTERBEEK  
Tél : +32 (0)496 28 53 73 (Electricien Monsieur Louis Philippot)

#### - Propriétaire ou gestionnaire

idem  
Tél : +32 (0)479 82 88 76

#### - Responsable de l'exécution du travail

Nom : Philippot Prénom : Louis  
N° TVA : BE 0848.354.080

#### - Type de local

Unité d'habitation

### BASE DE L'EXAMEN

- Règlement : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)
- Art 270 : mise en usage / modification
- Art 271 : contrôle / < APPT 3EME ETAGE >
- Art 276 : renforcement
- Art 276bis : vente d'une unité d'habitation
- Art 86
- Art 278

### CONCLUSION

- La nouvelle installation est conforme au Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE).
- L'installation existante est conforme au Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE).
- Le dispositif différentiel général a été plombé.
- L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 07 NOVEMBRE 2039. (\*)

(\*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation. Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité. Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.

Date d'impression : 7/11/2014  
Nombre de pages : 2  
Annexe(s) : 2



Belgium - Netherlands - France - Luxembourg - Italy - Hungary - Morocco - Algeria - UAE - Oman - USA - India

Ing. J. Windey  
Directeur Général



AGREÉ N° 040  
N° 04003  
DIRECTION GÉNÉRALE  
GSM 047880.27.03

## CONTENU DE L'EXAMEN

### **- Contrôle visuel**

- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs.
- Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts indirects.
- Etat (fixations, détérioration,...) du matériel électrique d'installation fixe.
- Matériel fixe ou à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens.
- Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent.
- Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas.
- Continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection.

### **- Mesures - tests**

- Résistance de dispersion de la prise de terre : 18.4 Ohm.
- Isolement général : 1.88 MOhm.
- Fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via leur propre bouton de test.
- Boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via la création d'un courant de défaut.

## DONNÉES GÉNÉRALES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

### **- Données du distributeur**

N° EAN : 541448920704532246  
Compteur kWh n° : 76 683 886 - 2002  
Index jour : 021732.4  
Protection branchement : 25 A

### **- Données de l'installation**

Installation conçue pour une tension nominale de : 230 V  
Courant nominal maximum : 40 A  
Câble d'alimentation du tableau principal - type : X V B  
Câble d'alimentation du tableau principal - section : 10 mm<sup>2</sup>  
Type de prise de terre : barres / piquets

### **- Description de l'installation**

Dispositif différentiel général : 300 mA 40 A IV  
Nombre de tableaux : 2  
Nombre de circuits terminaux : 1 + 6  
Tableau(x) : voir annexe(s)  
Schéma(s) de position : voir annexe(s)  
Schéma(s) unifilaire(s) : voir annexe(s)

## INFRACTIONS - REMARQUES

### **- Nouvelle installation**

R-O-1060 Lors de modifications et d'extensions importantes, les prescriptions du RGIE (AR 02/09/81) sont d'application.

### **- Installation existante**

R-O-1911 Adapter le degré de protection (IP) du matériel électrique placé dans la/les salle(s) de bains au volume dans lequel il est installé (art. 19, 86.10 du RGIE).

## AUTRE(S) ANNEXE(S)

TABLEAU < APPT 3EME ETAGE >



NUMEROUS PAGES  
10/05/2015  
CENTRUM D'EXPERTISE  
8M 047000.27.03



**Tableau : APPT 3EME ETAGE**

**Localisation : CAVE / HALL APPT**

	Protection				Canalisation		Description
	Disj. / Fus.	In (A)	Nbr pôles	Courbe	Type	Section (mm <sup>2</sup> )	
1	Diff. 300mA	40	IV		XVB	10	TD 1 / GENERAL
1	Diff. 30mA	63	II			10	TD 2 / APPT 3EME ETAGE
6	Disj.	16	II	C		2.5	



MYREX3G  
BR.3683  
CENTRUM DIV.CENTRE  
ASM 0473/80.27.03



**PHILIPPOT Louis – Electricité générale**

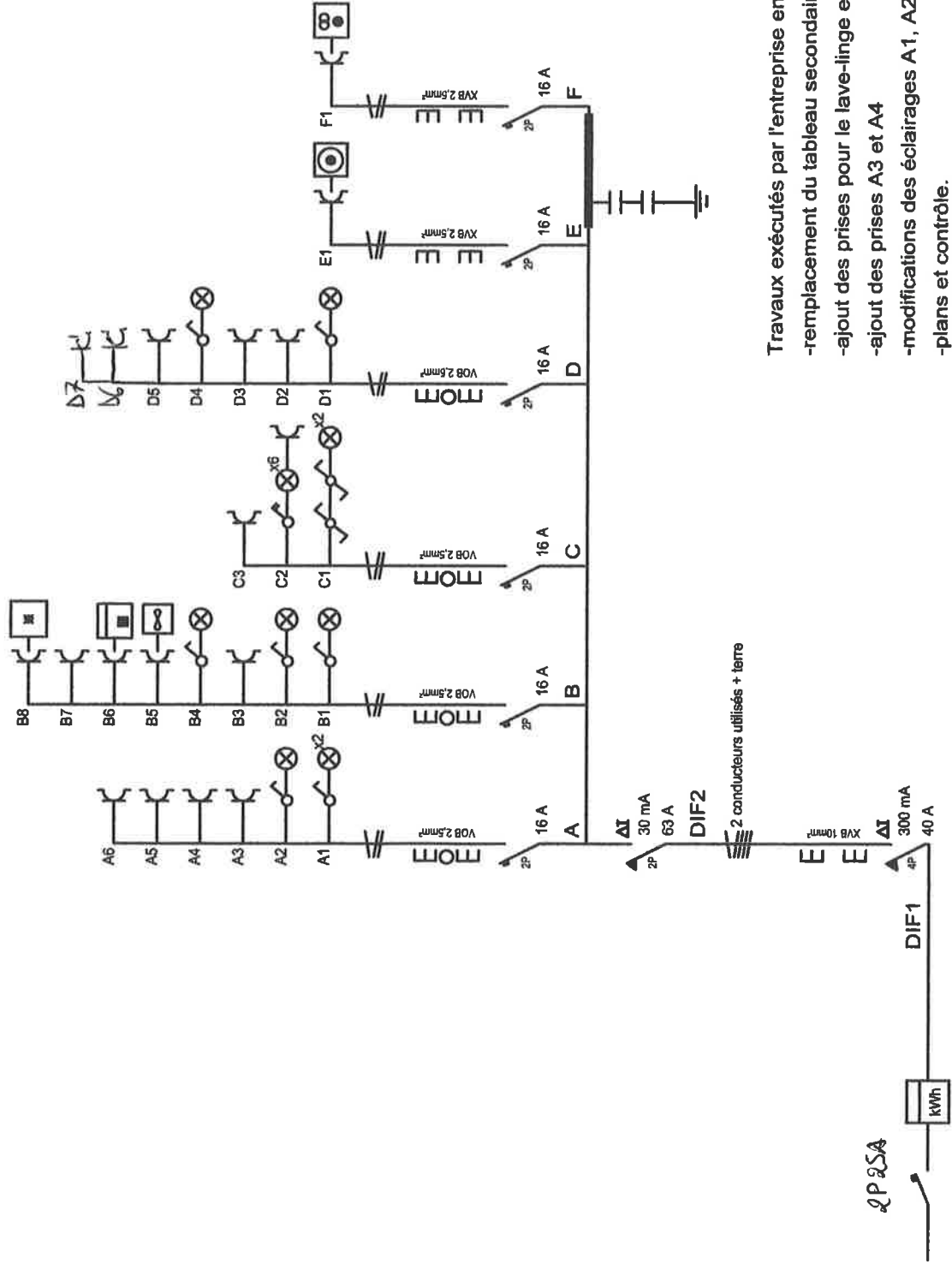
Rue Saint-Nicolas, numéro 15–1310 La Hulpe.

Philippot.elec@gmail.com – 0496/28.53.73

BE29 1430 8457 0664 – TVA : BE 0848 354 080

**Repérage de l'installation électrique de l'appartement du troisième étage  
situé au n°34 de l'avenue Eudore Pirmez, 1040 Etterbeek.**

N°	Descriptif technique	Descriptif
	<b>Tableau primaire</b>	<b>Situé à la cave</b>
I	Int. Diff. 0,3A/40A 4P	Interrupteur général
	<b>Tableau secondaire</b>	<b>Situé au troisième étage</b>
II	Int. Diff. 0,03A/63A 2P	Interrupteur général
A	2P 16A	Eclairage et prises salon
B	2P 16A	Eclairage et prises cuisine, hall d'entrée et WC
C	2P 16A	Eclairage et prises salle de bain et couloir
D	2P 16A	Eclairage et prises chambre et bureau
E	2P 16A	Lave-linge
F	2P 16A	Sèche-linge



Travaux exécutés par l'entreprise en octobre 2014:

- remplacement du tableau secondaire (appartement)
- ajout des prises pour le lave-linge et le sèche-linge
- ajout des prises A3 et A4
- modifications des éclairages A1, A2 et C1
- plans et contrôle.

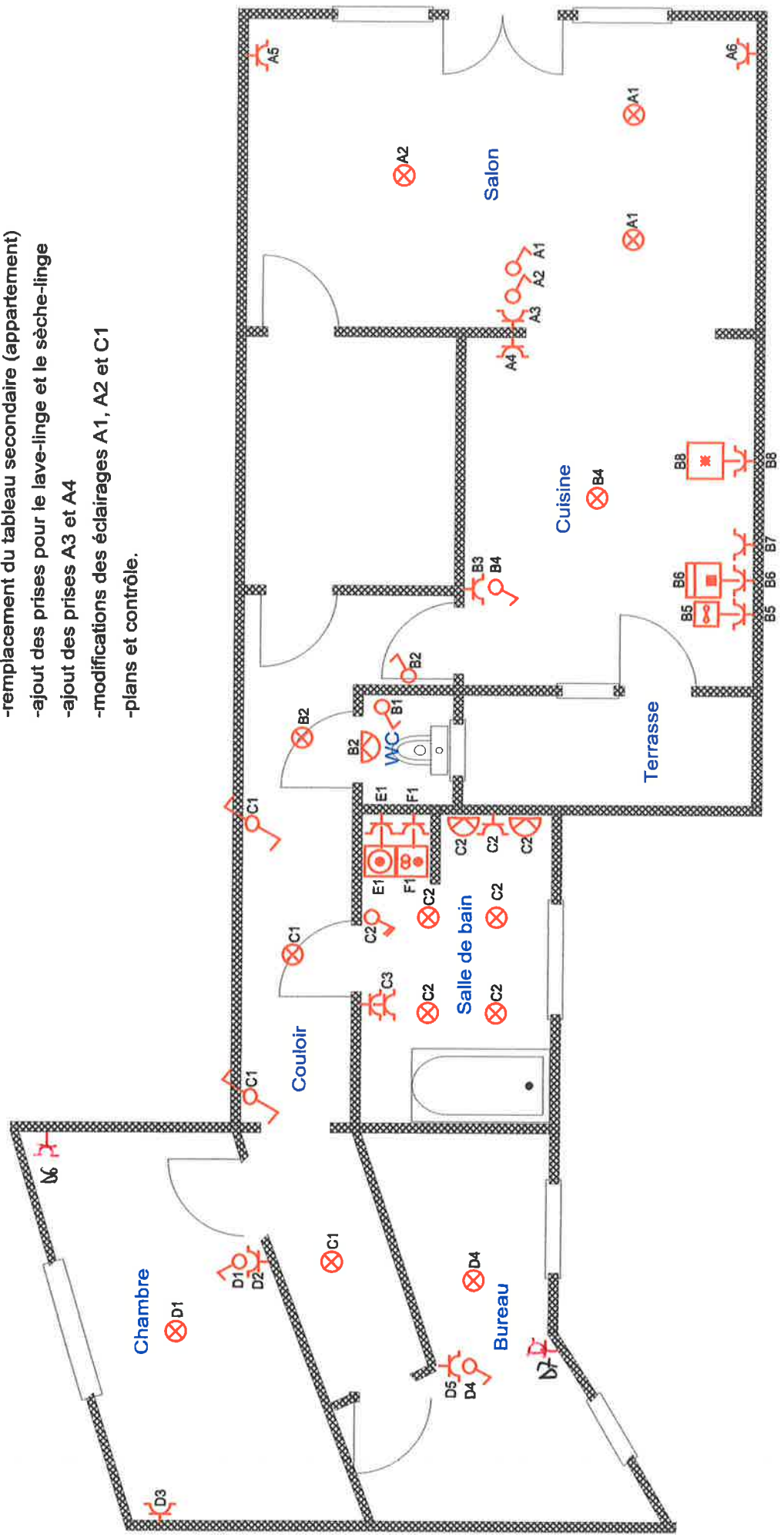
LPASA

INSTALLATEUR	KEURING/CONTROLE	WERF/CHANTIER
Naam/Nom: Louis PHILIPPOT (0496128 53 79) BTW/TVA: BE0 848 354 080 Datum/Date: 31/10/2014 Handtek/Sign: <i>[Signature]</i>	ORGANIS: Vincotte Naam/Nom: Nicolas NEE/3663/0478/80 27 03/NR.3663 Datum/Date: 31/10/2014 Handtek/Sign: <i>[Signature]</i> NICOLAS NEE CENTRUM DIV. CENTRUM GSM 04782802113	Naam/Nom: Loic DELACROIX (0479/628876) Straat/Rue: Avenue Eudore Pirmez n°34, Gemeente/Corfm: Etterbeek 1040. Handtek/Sign: <i>[Signature]</i>

2P 230V~

**Travaux exécutés par l'entreprise en octobre 2014:**

- remplacement du tableau secondaire (appartement)
- ajout des prises pour le lave-linge et le sèche-linge
- ajout des prises A3 et A4
- modifications des éclairages A1, A2 et C1
- plans et contrôle.



INSTALLATEUR	KEURING/CONTROLE	WERF/CHANTIER	2P 230V~
Naam/Nom: Louis PHILIPPOT (0496/28 53.73) BTW/TVA: BE0 848 354 080 Datum/Date: 31/10/2014 Handtek/Sign: <i>[Signature]</i>	ORGANIS: Vinçotte Naam/Nom: Nicolas NEE/9663 (0478/80 27 03) Datum/Date: 31/10/2014 Handtek/Sign: <i>[Signature]</i>	Naam/Nom: Loic DELACROIX (0479/828876) Straat/Rue: Avenue Eudore Pirmez n°34, Gemeen/Comm: Efferbeek 1040. Handtek/Sign: <i>[Signature]</i>	